

Bulletin municipal



EDITO

Malgré un contexte difficile, il est essentiel de rester positif ; de porter notre attention sur les instants simples du quotidien qui permettent de garder espoir et courage.

La solidarité, le respect et le civisme doivent demeurer pour qu'il fasse toujours bon vivre dans notre village.

Poursuivre ses projets et ses ambitions est primordial pour aller de l'avant ; c'est dans cette vision que la commune de Saint-crépin mène ses actions pour améliorer la vie de ses administrés.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Jean-Louis QUEYRAS

Dans ce numéro

Page 2 et 3	Finances
Page 4.....	Subventions aux associations
Page 4.....	Elections
Pages 5 à 9	Les travaux, les projets
Pages 9 à 11	L'eau potable
Pages 12 et 13	L'école
Page 14.....	Au fil des jours
Page 15.....	La Médiathèque
Page 16.....	Le recensement
Page 17.....	Plan d'adressage
Page 17.....	Etat Civil
Page 18.....	Gourmandises et jeu
Page 19.....	Inaugurations
Page 20.....	Infos « express »

Les finances

Comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs sont le relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses qui ont été réalisées durant l'année écoulée. Ils rapprochent ainsi les prévisions budgétaires décidées au budget primitif l'année précédente des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Le résultat qui en découle se traduit par un excédent ou un déficit, auquel on ajoute le résultat constaté l'année dernière afin d'obtenir le « résultat cumulé ».

- Budget principal : excédent de 565.993,30 € sur l'année 2020
- Budget de l'eau : excédent de 17.477,94 € sur l'année 2020
- Budget camping : excédent de 1.127,83 € sur l'année 2020
- Budget caisse des écoles : excédent de 2.908,73 € sur l'année 2020
- Budget Microcentrale des Guions : excédent de 48.370,38 € sur l'année 2020

Budget 2021

Les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 09 avril 2021.

Le budget principal est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
4.480.406,16 €	4.480.406,16 €	1.357.393,25€	1.357.393,25€

Le budget eau et assainissement est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
389.334,44 €	389.334,44 €	110.119,21 €	110.119,21 €

Le budget camping est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
9.054,26 €	9.054,26 €	16.177,83 €	16.177,83 €

Le budget caisse des écoles est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
2.908,73 €	2.908,73 €

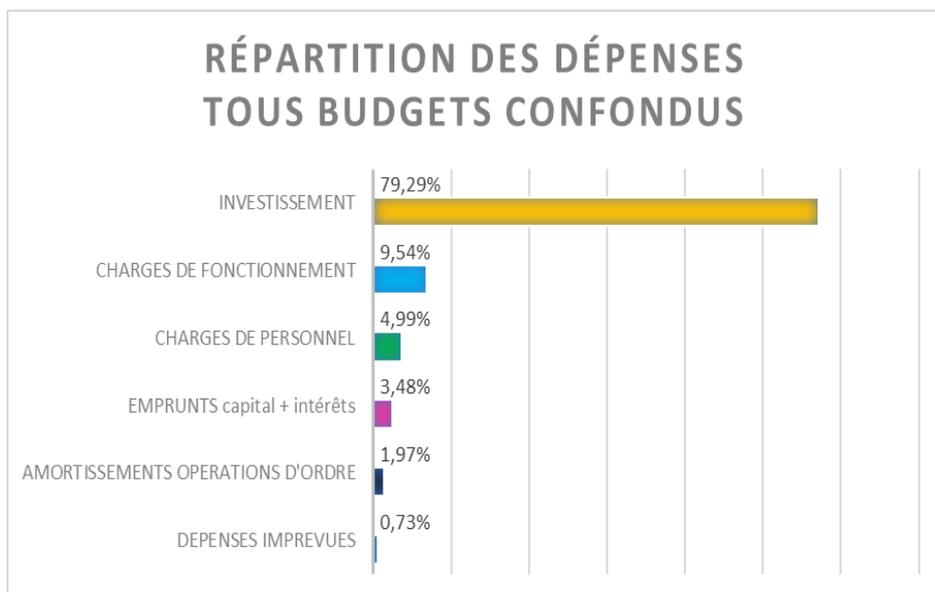


Seul l'excédent reporté est voté car ce budget sera intégré au budget principal.

Le budget microcentrale des Guions est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
432.970,21 €	432.970,21 €	411.523,85 €	411.523,85 €

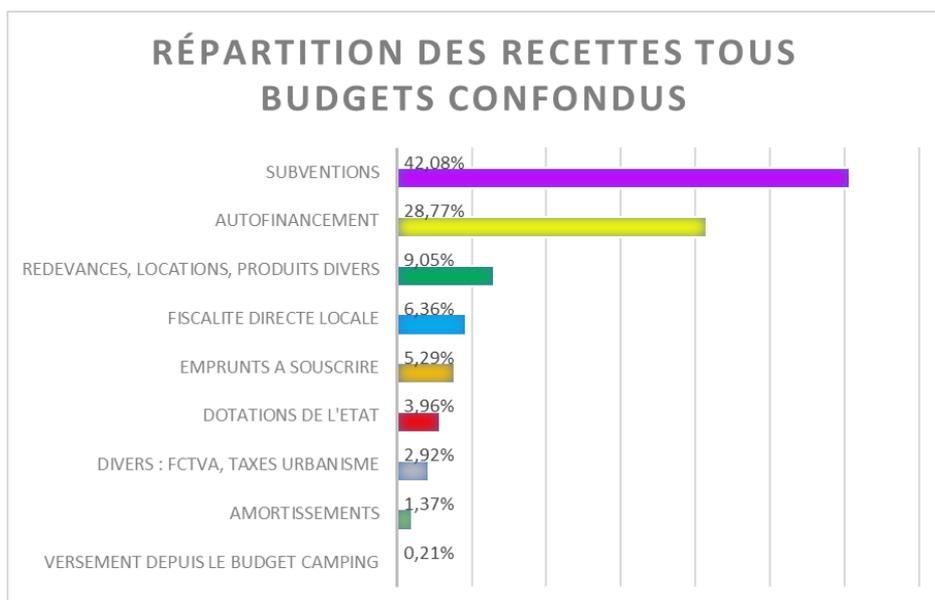
Le cumul des différents budgets de la commune représente la somme de 7 .209.887,94 €.



Les investissements importants sont la raison de ce budget exceptionnel ; vous trouverez le détail des travaux dans un article spécifique (pages 5 à 7).

Une maîtrise des finances communales est constatée avec des frais de fonctionnement et de personnel inférieurs à 15 % des dépenses globales.

La part des dépenses d'investissement représente près de 80 % du budget total.



Ces travaux sont envisageables grâce aux revenus générés par la microcentrale des Guions et aux subventions obtenues qui représentent 42 % des recettes totales .

Nous remercions les financeurs : Département des Hautes-Alpes, Région Sud, Etat et Europe qui soutiennent la réalisation de nos projets.

FISCALITE LOCALE 2021

Aucune augmentation de la fiscalité locale n'est prévue par la commune de Saint-Crépin en 2021.

Cette année, la taxe d'habitation n'est plus perçue par la collectivité.

En remplacement de cette taxe, les communes percevront en 2021 la part départementale de taxe foncière sur le bâti complétée ou diminuée par l'application du coefficient correcteur.

Le taux 2020 de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti était de 26,10 %. Ce taux est donc ajouté au taux appliqué par la commune.

	Taux 2020	Taux moyen en France 2020	Taux communal 2021	Taux 2021 incluant la part départementale de 26,10 %
Taxe foncière sur le bâti	11,28 %	47,72 %	11,28 %	37,38 %
Taxe foncière sur le non-bâti	163,04 %	49,79 %	163,04 %	

Subventions aux associations

En séance du 09 avril 2021, le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations.

Les clubs sportifs extérieurs à la Commune sont subventionnés à hauteur de 50 € par enfant Saint Crépinois inscrit.

Les autres associations sont subventionnées en

fonction de l'intérêt local qu'elles représentent et des actions qu'elles proposent.

Un vote complémentaire peut avoir lieu pour les retardataires.

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles sur le site www.saintcrepin.com

ASSOCIATION	MONTANT ALLOUE	ASSOCIATION	MONTANT ALLOUE
Club Les Trolls	150 €	Association Chats des rues	240 €
Pays Guillestrin	120 €	Association maîtres-chiens d'avalanche	100 €
Prévention Routière	100 €	Association du personnel communal	200 €
Réseau d'aides spécialisées aux élèves RASED	150 €	Club de judo	150 €
SPA Refuge de Briançon	240 €	Club de ski de Risoul	300 €
Tennis Club	50 €	Club Véloroc	850 €
Volley Ball Guillestre	350 €	FNACA	100 €
Association les Genévriers	400 €	CIDFF Centre d'Information Droits des Femmes et des familles	50 €
Fait main 05	100 €		
Les portes du Guil	200 €		

Elections



Les 20 et 27 juin 2021 se sont tenues les élections départementales et régionales.

Ce double scrutin a occasionné une organisation complexe tant pour le respect des mesures sanitaires que pour la tenue des deux bureaux de vote.

Merci aux Saint-Crépinois(es) qui sont venus prêter main forte.

DATES À RETENIR : LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE SE TIENDRA LE 10 AVRIL 2022 ET LE SECOND TOUR LE 24 AVRIL 2022.

Les travaux, les projets...

LES DOSSIERS ACHEVÉS EN 2020

Les travaux de voirie pour plus de 46.000 € TTC dont 13.000 € de subvention départementale. Les travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés rue du Tour de Ville, aux Achards, aux Eymards, sur l'accès au lotissement le Genévrier et aux Houdouls (une partie de la montée depuis la nationale et autour des Moloks).

Travaux sur la route de Spreyts

La route qui monte au hameau de Spreyts avait bien besoin d'un bon coup d'entretien. C'est fait, les arbres ont largement été dégagés, la route nivelée. Montant des travaux : 14.250 € dont 9.975 € de subvention du Département des Hautes-Alpes.

L'Enclos



L'aménagement de l'Enclos s'est achevé au printemps, et nombreux sont les Saint Crépinois de tous âges qui en profitent depuis son ouverture au public au mois d'avril.



Ce magnifique équipement aura coûté 440.000 € HT à la commune, dont 254.100 € de subvention (Région Sud Paca et Etat au titre de la DETR).

La médiathèque

Depuis son ouverture au public au mois de mars, nombreux sont ceux qui viennent y chercher conseil de lecture, discuter avec les bénévoles, parler culture.

Cet équipement fédérateur a coûté un peu plus de 480.000 € HT et a bénéficié d'aides financières exceptionnelles qui s'élèvent à 450.000 €.

Merci aux financeurs, la

Région Sud Paca, le Département des Hautes-Alpes, l'Etat (Ministère de la Culture et Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et RTE (Plan d'Accompagnement de Projet).



La microcentrale

Après 40 ans à l'espérer, elle turbine enfin depuis l'automne 2020 !

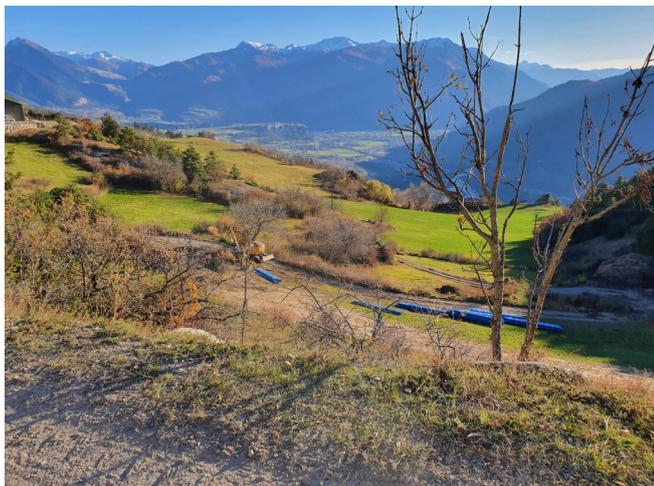
Ce projet d'un montant de 3.500.000 € HT va changer considérablement les recettes financières de la commune de Saint Crépin. S'il est encore trop tôt pour faire un bilan financier exhaustif, les prévisions de turbinage, donc de vente d'électricité à Enedis sont tout à fait conformes à nos attentes.

Au regard des dépenses prévisionnelles (toutes dépenses confondues, y compris le remboursement des intérêts d'emprunt), les retombées directes sur le budget principal pourraient être comprises entre 80.000 € et 100.000 € par an.

Au-delà de l'aspect financier, il est important de souligner que cet équipement produit de l'électricité 100 % renouvelable avec une capacité de production à hauteur de la consommation de 1.300 habitants.



Les réseaux d'aspersion



A quelques réglages près, l'ensemble du secteur du Villard, des Guions, de Champaussel, du Haut Villaron et du Bas Villaron bénéficie de l'arrosage par aspersion. Une véritable révolution pour ces dizaines d'hectares qui n'étaient pas ou peu irrigués.

Gageons que les agriculteurs comme les particuliers sauront apprécier les avantages et la facilité d'utilisation de ces installations à leur juste valeur.

Le réservoir d'aspersion du Villaron et l'enfouissement de la conduite seront réalisés durant l'automne, après défrichage des parcelles concernées (opération qui doit se faire en tenant compte des sensibilités écologiques (reproduction avifaune, chiroptères et entomofaune).

Ces travaux viendront pallier à l'insuffisance d'eau sur le secteur du haut Villaron.

Le projet global d'aspersion représente une dépense de 1.400.000 € TTC et a fait l'objet de subventions pour un montant de 770.000 € (Europe, Région Sud Paca et Département des Hautes-Alpes).

Rénovation des conduites d'eau potable

L'ensemble des conduites principales d'eau potable, depuis le captage des Grangettes, jusqu'au réservoir du Bourg, a été rénové.

Cela représente un coût total d'un peu plus de 500.000 € TTC, subventionné par le Département des Hautes-Alpes à hauteur de 257.500 €.



LES TRAVAUX/OPÉRATIONS EN COURS



L'Eglise

Les marchés de travaux ont été notifiés par le maître d'œuvre, la réunion de lancement du chantier organisée avec l'architecte en chef des monuments historiques sera organisée dans les prochains jours.

Rappelons que cette opération d'envergure bénéficie d'un financement exceptionnel à hauteur de 80 % de la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA et de 15 % de la Région Sud Paca.

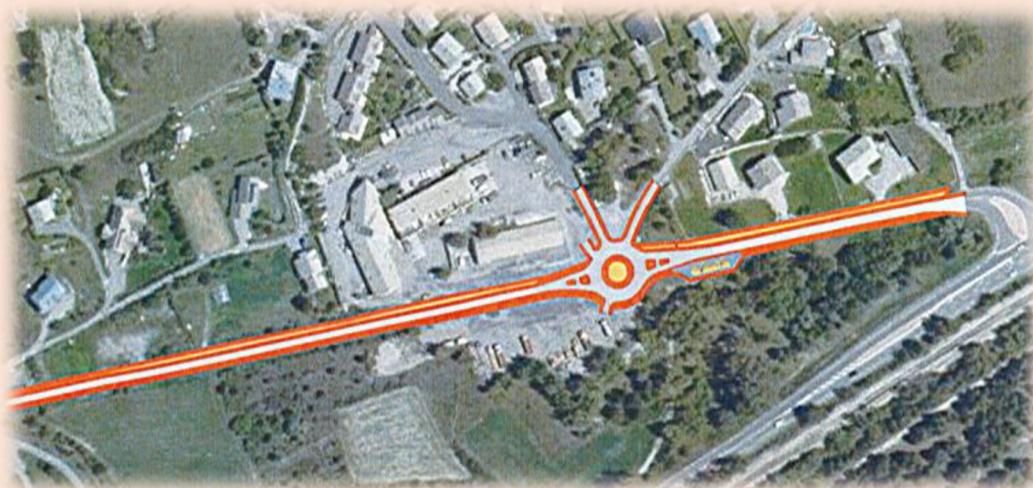
Pour parfaire le tout, nous avons par ailleurs, missionné l'entreprise Grégory MARTIN pour la réfection du mur sous l'église qui sera réalisée à l'automne.

Les travaux d'aménagement des entrées de Saint Crépin

Ils ont commencé au printemps par l'entrée Sud et le giratoire de Charamaille, se poursuivront par l'ancienne sortie côté Nord et s'achèveront par la montée de la Rase d'ici la fin de l'année.

Cet aménagement permettra de sécuriser le partage de la voirie entre les différents modes de déplacement. Piétons et cyclistes auront chacun leur voie dédiée le long de la voirie destinée aux véhicules.

Ce projet, d'un montant global de 1.430.000 € HT a déjà obtenu 520 714 € de subvention de la part de l'Etat (DETR et SDIL), de la Région Sud Paca (Fonds Régional pour l'Aménagement du Territoire) et du Département des Hautes-Alpes (Amendes de police). Nous sommes dans l'attente d'une subvention complémentaire de la Région (pour un montant sollicité de 237 153 €).



Socle Numérique pour l'école Frédéric Chopin

La candidature de la commune de Saint-Crépin a été retenue pour l'équipement de la classe de cycle 2 pour un montant total de 10.320 € TTC. Les élèves du cycle 2 bénéficieront dès la rentrée 2021 d'un tableau numérique flambant neuf et de 12 tablettes numériques reconditionnées.

Ce programme bénéficie d'une subvention de 5 270 € de l'Education Nationale.

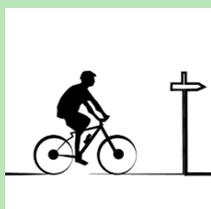
Installation d'une table d'orientation aux Guions



Offrant une vue imprenable sur les sommets depuis le Pic de Chabrières jusqu'à la Pointe des Arcasses, l'emplacement est idéal. Cet équipement, d'un coût estimé à 8 500 € financé à hauteur de 30 % par le Département des Hautes-Alpes sera installé dès l'automne.

Liaison douce entre Saint Crépin et Eyglies

Nous avons demandé au maître d'œuvre de retravailler le projet afin de le faire entrer dans une enveloppe financière plus adaptée au budget de Saint-Crépin.



C'est donc un projet aux alentours de 275 000 €, ayant déjà obtenu des subventions de la part de l'Europe, de la Région Sud Paca et du Département des Hautes-Alpes à hauteur de 80 % qui sera mis en œuvre.

Acquisitions foncières

2020 et 2021 sont des années d'investissement immobilier :

- Terrains pour la construction de la microcentrale (pour 80 000 €)
- Terrains pour l'aménagement du giratoire de Charamaille (pour 50 000 €)
- « Maison Albrand » pour l'extension du groupe scolaire (pour 237 000 € dont 78 000 € de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Terrains à côté de l'ancienne Poste pour l'aménagement de parkings (pour 175 000 €)

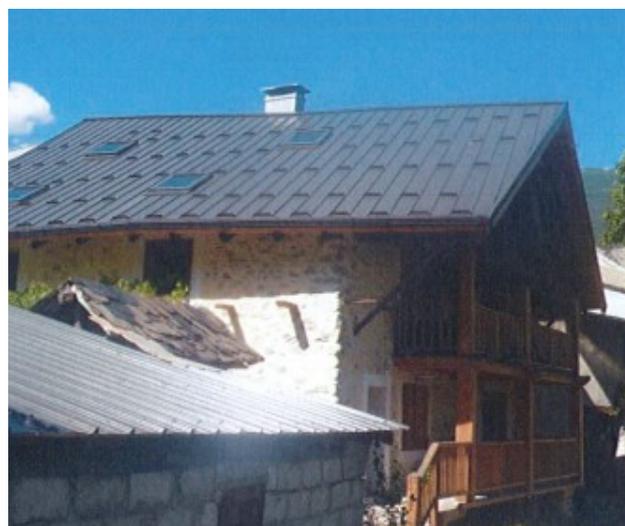
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Opération façades-toitures

La première tranche opérationnelle lancée en 2019 a connu un grand succès et a permis de rénover 12 immeubles, avec 5 rénovations de façade et 7 rénovations de toiture, soit 1400 m² rénovés et près 206 000€ de travaux réalisés et 31 000€ de subventions versées.

L'opération se poursuit avec le lancement d'une deuxième tranche opérationnelle. En 2021, 6 dossiers ont d'ores et déjà été retenus, représentant 1 125 m² de surfaces rénovées pour un peu plus de 170 000 € de travaux et 20 500 € de subventions communales.

Rénovation de toiture





Aménagement des abords de la médiathèque

Les abords de la médiathèques vont recevoir un aménagement paysager incluant l'installation d'une pergola et de bancs pour parfaire la convivialité de cet équipement.

Le montant de ce projet est estimé à 15.000 €.

Bike Park

Le projet de bike park (parcours aménagé pour vélos) est en phase d'étude de faisabilité. L'emplacement choisi, aux Hoches, à la sortie Sud du village, présente plusieurs avantages : sa situation, son accès sécurisé grâce à la piste cyclable de l'aménagement des entrées et son environnement boisé agréable et ludique.

En fonction des résultats de l'étude, il pourrait être réalisé pour fin 2022.



Eau potable

Des évolutions importantes ont marqué le premier semestre 2021 concernant l'eau potable :

LE REGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU

La révision du règlement du service de l'eau a été adoptée le 19 mars 2021 par le conseil municipal. Le règlement est disponible en mairie et sur le site internet de la commune : www.saintcrepin.com

Les évolutions majeures sont :

- La facturation en 2 temps (part fixe au printemps et consommation à l'automne) ;
- Les compteurs sont désormais installés par la collectivité et à sa charge ;
- Lorsqu'il est impossible de déterminer une consommation réelle durant 2 années consécutives, une facturation au forfait de 120 m3 est appliquée ;
- L'instauration d'une taxe pour les nouveaux branchements au réseau d'eau potable (nouvelles constructions ou nouvelles alimentations en eau). Ils seront effectués par la commune avec installation du compteur en limite de propriété.
- La facturation de frais pour interventions du service de l'eau.

LA MODERNISATION DES COMPTEURS ABONNES

L'amélioration du rendement du réseau d'eau potable est un impératif afin de maîtriser le prélèvement sur la ressource en eau et de fait limiter la charge financière que représente la redevance prélèvement payée annuellement par la commune à l'Agence de l'Eau.

Aussi, plusieurs actions ont été engagées, dont la modernisation des compteurs des abonnés pour le passage à la radio-relève. Ce programme important sera réalisé sur plusieurs années ; la modernisation a déjà été lancée sur un premier secteur au printemps 2021.

La visite des équipements de comptage actuels est une étape essentielle permettant de déterminer précisément le programme de travaux. Si ce n'est pas déjà fait, vous êtes invités à transmettre vos coordonnées en mairie pour être contacté par le service de l'eau lorsque la visite de votre compteur devra avoir lieu.

Rappel des bonnes pratiques de l'utilisateur de l'eau potable



- ⇒ Propriétaire ou locataire, tout utilisateur de l'eau (abonné) doit informer par écrit la mairie de sa date d'arrivée, de départ, transmettre l'index de son compteur ainsi que sa localisation, et communiquer ses coordonnées de facturation ;
- ⇒ L'abonné doit veiller au maintien en bon état de son compteur d'eau et prévenir la mairie sans délai en cas d'anomalie de fonctionnement (fuite, compteur bloqué....) ;
- ⇒ En cas d'impossibilité de relève du compteur par les services techniques, le coupon ci-après est déposé dans la boîte aux lettres de l'abonné qui doit le transmettre à la mairie.



MAIRIE DE SAINT-CREPIN

Téléphone : 04 92 45 02 71

Email : mairie@saintcrepin.com

Relevé compteur d'eau

Nom et prénom de l'abonné :

Adresse de l'abonné :

Téléphone :

Email :

Relevé du compteur :

Adresse du compteur :

Date :

Signature :



Il est possible de mettre en place le prélèvement automatique pour le paiement de votre facture d'eau. Il convient de compléter et signer un mandat de prélèvement disponible en mairie et sur le site internet www.saintcrepin.com et de joindre un RIB.



Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2020

Exploitant : SAINT CREPIN (MAIRIE DE) - Gestionnaire du réseau : SAINT CREPIN (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable

4 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 4 Procédure(s) de protection terminée(s).

Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	7	1	85,7
EYMARDES-ACHARDS (DES)	3	0	100
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	4	0	100

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	3	14,7	13,6	15,4	Eau peu calcaire.
EYMARDES-ACHARDS (DES)	1	26,7	26,7	26,7	Eau calcaire.
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	2	17,8	17,1	18,5	Eau peu calcaire.

Nitrates

Elément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	4	0	0,9	0,5	1,8
EYMARDES-ACHARDS (DES)	1	0	0	0	0
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	2	0	1	0,6	1,3

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	1	0	0,1	0,1	0,1
EYMARDES-ACHARDS (DES)	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	1	0	0,05	0,05	0,05

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb de prélèvements	Nb d'analyses de paramètres	Nb de mesures non conformes	Concentration maximale rencontrée en µg/l
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	1	523	0	0
EYMARDES-ACHARDS (DES)	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	1	523	0	0

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Edité en mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr
Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

L'école



A la rentrée 2020, ce sont 62 élèves qui ont repris le chemin de l'école de Saint-Crépin. L'année scolaire a encore été particulière pour les écoliers, petits et grands ont dû s'adapter à l'évolution des mesures sanitaires.

Malgré les restrictions imposées, les enfants ont pu profiter de diverses sorties scolaires :

- ski de fond, et séances piscine (CP et CE1) ;
- Visite de la mine d'argent du Fournel (CP et CE) .
- Apiland et visite du Muséoscope du Lac (CM) ;
- Stage poney pour les enfants de maternelle.



Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur le restaurant scolaire a été transféré depuis février 2021 dans la salle polyvalente.

Garderie en Anglais



La garderie en Anglais se poursuivra à la rentrée scolaire 2021. Durant 45 minutes, les enfants pourront élargir leur pratique orale de l'Anglais grâce à des séances animées par une intervenante anglaise.

Merci au personnel communal, aux enfants et aux enseignants qui ont fait preuve d'adaptabilité durant cette année scolaire. Rendez-vous le 2 septembre 2021 pour la rentrée ! Et bel été à tous !

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ONT DONNÉ LEURS IMPRESSIONS SUR LES NOUVEAUTÉS DE SAINT-CRÉPIN ET SUR L'ANNÉE SCOLAIRE ÉCOULÉE.

Mots
d'enfants.....

A l'Enclos, ce que j'adore c'est la tyrolienne, le parcours et le toboggan. Mais la tyrolienne se détend. A la médiathèque, il y a plein de matelas, plein de livres c'est trop bien, sauf qu'on peut pas parler.

Aaron.

Ce qui me plaît dans l'Enclos c'est qu'il y a des jeux et des plantations. A la médiathèque je n'aime pas trop car on ne peut pas utiliser l'ascenseur, mais j'aime les livres. Cette année je n'aime pas les masques car on ne respire pas.

Maxime.

J'aime bien la médiathèque parce que c'est joli et il y a un peu de tout.

Il y a le vidéo projecteur, les vidéos sur les livres, les pots de fleurs, l'ascenseur et les petits poufs.

J'aime l'Enclos parce que c'est beau.

Thomas.

Mots

d'enfants.....

J'aime le parc de l'Enclos, sa tyrolienne aussi ; il y a comme une fleur pour se rafraîchir, c'est vraiment cool ! Je n'ai rien à dire sur la bibliothèque.

César.

J'aime le parc car j'aime planter, jouer et retrouver les copains. J'aime la médiathèque car j'adore les BD, il y a plein de livres..

Camille.

Je trouve qu'à l'Enclos les jeux sont cools, mais il n'y a pas beaucoup d'ombre. A la médiathèque, les gens sont gentils. Pour cette année, je trouve que les masques c'était énervant.

Romane.

La médiathèque est bien, mais il n'y a pas beaucoup de livres. L'Enclos : il n'y a pas beaucoup de jeux à part la tyrolienne et le parcours santé ; on rentre toujours sale à cause du gravier, par contre il y a du gazon.

Méric.

J'adore la médiathèque car il y a plein de livres passionnants et car on peut rester pour lire.

Dans l'Enclos, ce que j'aime le plus c'est la tyrolienne, en plus on peut en faire à deux et le parc m'empêche de m'ennuyer.

Loris.

J'aime bien la médiathèque parce qu'il y a du choix, j'aime bien aussi les romans. J'aime bien l'Enclos car on plante plein de choses. Je n'aime pas les masques car je ne respire pas assez.

Kiara.

À la médiathèque, j'aime beaucoup la décoration. À l'Enclos, j'adore les jeux et les plantations qu'on a faites avec l'école.

Antoine.

A la médiathèque, ce qui me plaît, c'est les étages pour différencier les livres et les escaliers sont beaux. A l'Enclos, ce qui me plaît, c'est la rivière, la tyrolienne et le toboggan pour les grands.

Mattéo.

J'aime bien l'Enclos car il y a un terrain de jeux, un parcours en bois et une tyrolienne. A la fin on peut aller très haut. J'aime bien aussi la petite rivière c'est cool.

La médiathèque me plaît beaucoup. Je trouve que le choix des livres est assez réduit, mais c'est bien. L'Enclos me plaît aussi mais je trouve que l'on se lasse vite des jeux ; mais la tyrolienne est super ! L'année 2021 n'a pas été très amusante à cause du masque et du COVID-19.

Louiselle.

La médiathèque est cool parce qu'il y a trois étages et il y a plein de livres.

Anonyme.

A l'Enclos, j'aime tout, sauf la tyrolienne qui ne va pas assez vite.

A la médiathèque j'aime tout. En cette année 2021, je n'aime pas le masque parce que ça commence à m'énervé de le porter et il me tient chaud.

Maëva.

J'adore la médiathèque car elle est très grande, il y a dix fois plus de livres. L'Enclos est super cool, car il y a beaucoup de jeux, en plus la tyrolienne est trop bien. Il y a un avantage ce n'est pas loin de chez moi et de l'école. Il y a énormément de verdure, ça change de la rue. Je trouve que les ouvriers du chantier de l'Enclos ont bien travaillé.

Sam.

J'adore la Médiathèque car elle est très jolie, spacieuse et qu'il y a beaucoup plus de choix ; tous les livres ont l'air super.

J'adore aller à l'Enclos car il y a une super tyrolienne et d'autres jeux super aussi. J'aime aussi le décor avec toutes ces plantes mais je m'attendais à un peu plus de jeux.

Coline.

J'adore la médiathèque, elle est grande et belle, et surtout il y a plus de livres qu'avant. Le parc est génial. Les jeux sont très biens et la tyrolienne est trop cool, les anneaux aussi. Je suis très content que vous ayez fait ça.

Quentin.

Au fil des jours.....

La crise sanitaire a eu raison des moments de rencontres chers à tous... ainsi, les vœux de la municipalité, la foire de Saint-Marc et de la fête nationale du 14 juillet n'ont pas pu être organisés.



La randonnée littéraire a été organisée le dimanche 20 septembre 2020 par la bibliothèque de Saint-crépin en partenariat avec les bibliothèques de Freisinières et Champcella. La randonnée littéraire sur les chemins de Saint

-Crépin a été un agréable moment de partage malgré une météo incertaine.

Merci à tous les acteurs de cette belle journée.

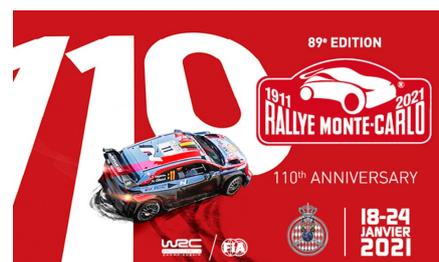
Les traditionnelles cérémonies du 11 novembre et du 08 mai ont pu avoir lieu mais malheureusement sans public.



Rendez-vous du 20 au 22 août pour l'édition 2021.



Il en a été de même pour le Rallye Monte-Carlo qui est revenu en janvier 2021 à Saint-Crépin, mais qui s'est tenu à huis clos.



CAMPING DE L'ÎLE

La procédure de délégation de service public a été relancée au printemps 2021 pour la gestion du camping municipal de l'Île. N'ayant pas trouvé repreneur dans le cadre de la procédure, le camping a été mis en gérance pour la saison d'été.

C'est avec plaisir que Marine et Mathieu vous accueillent ! Venez profiter de la piscine et des gourmandises du snack et du restaurant.

Horaires d'ouverture de la piscine :

mercredi, jeudi, vendredi, ouvert de 13h à 18h30
samedi et dimanche, ouvert de 10h à 12h30
et de 13h à 18h

Fermé le lundi et le mardi



Des nouvelles de la médiathèque



Quelques bénévoles, de haut en bas et de droite à gauche : Odile, Bénédicte, Murielle, Catherine, Lisa, Régine, Muriel, Valérie, Marcelle, Georges et Claudine. Diane et Sophie manquent sur ces photos...Belle équipe sympa !

La nouvelle médiathèque s'est ouverte le 20 mars 2021 et commence déjà à vivre une belle aventure, notamment grâce à une sympathique équipe de bénévoles très investie.

Il y a actuellement 162 adhérent-es dont une cinquantaine d'enfants, et les inscriptions continuent... pour environ 3000 ouvrages (livres, BD, DVD, livres et contes audios), dont 1000 en fonds propre. Un budget important est octroyé par la municipalité pour l'achat de nouveautés, une partie en juin – déjà arrivée - et une partie en septembre.



En plus des 3 jours d'ouverture au public par semaine, la médiathèque accueille le Relais d'Assistants Maternelles une fois par mois ainsi que les 3 classes de l'école de Saint-Crépin en période scolaire tous les mardis matin.

Des animations régulières sont proposées chaque mois :

- ◆ « **Pause littéraire** » : il s'agit d'une rencontre entre lecteurs et lectrices où chacune et chacun peut présenter un ouvrage qui lui a plu, ou déplu ; pas d'obligation de venir présenter quelque chose, on peut venir juste pour écouter l'avis des autres lecteurs ...
- ◆ « **Rencontre musicale** » offre à entendre la musique sous un certain angle,
- ◆ « **Autour de la peinture** », propose de découvrir un mouvement pictural, un artiste...

Retour sur les animations exceptionnelles proposées en juillet :

- le samedi 17 juillet 2021 : balade botanique et rencontre livresque autour des plantes sauvages à Saint-Crépin ;
- le samedi 24 juillet : « Rencontre avec les écrivain-es de pays ».



Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mardi : 15h—18h

Mercredi : 9h30—12h et 15h—18h

Samedi : 9h30—12h

04 92 20 06 36 ou mediatheque@saintcrepin.com

<https://www.facebook.com/mediathequesaintcrepin>

A VOS AGENDAS !

Samedi 31 juillet 2021

« Le Mystère des Alpes »

Conte par la Compagnie

« La petite histoire »

De 18h-19h jardin de l'Enclos,
spectacle gratuit pour petits et
grands !

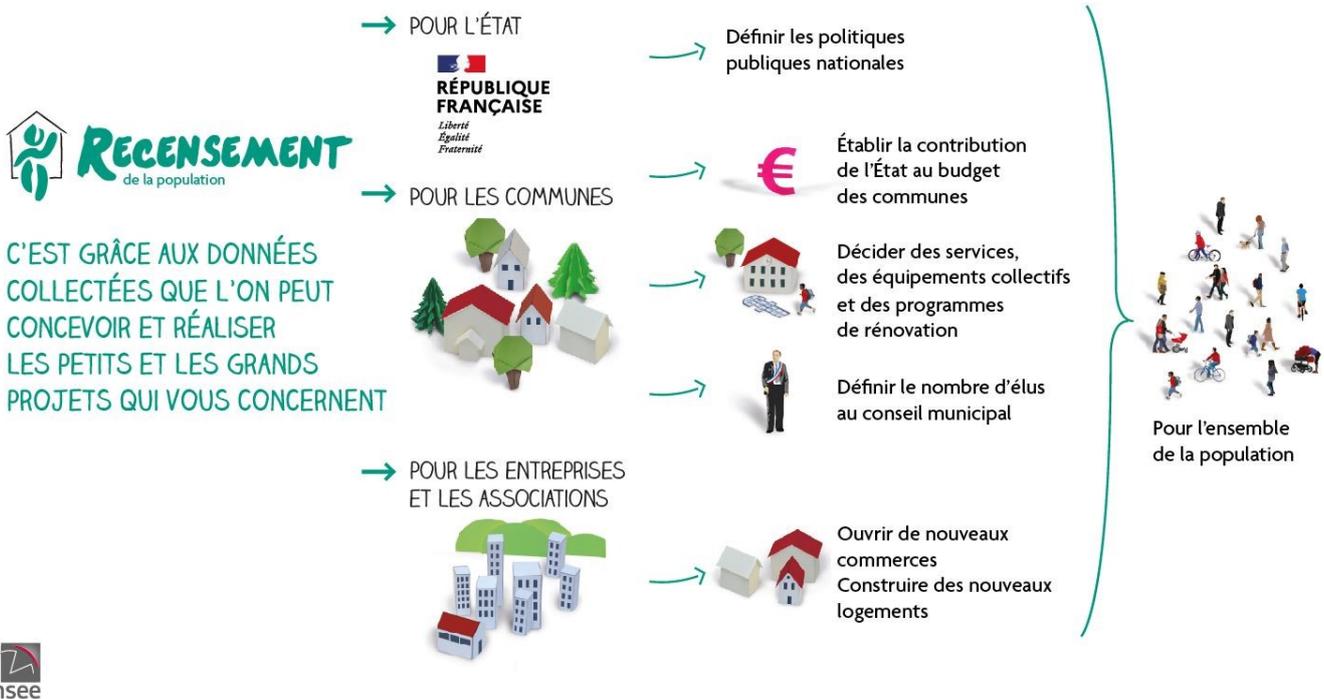
En plus des animations déjà programmées mensuellement, de nouvelles seront proposées à partir de la rentrée scolaire prochaine : atelier d'écriture, soirées jeux...

Recensement de la population

Initialement prévu en janvier 2021 et pour une période de 4 semaines, le recensement de la population n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire .

L'ENQUÊTE EST REPORTÉE ; ELLE SE DÉROULERA DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8%** de la population

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire



Je remplis le questionnaire



Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



Votre participation est essentielle. Elle est obligatoire, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Nous vous remercions par avance de votre implication.

Plan d'adressage

DÉNOMINATION DES RUES ET NUMÉROTATION DES BÂTIMENTS

Pour répondre aux obligations du code général des collectivités territoriales, article L.212-2, relatives aux aménagements des territoires, la Municipalité, en collaboration avec les services postaux, a réalisé un nouveau plan de dénomination et numérotation des voies communales.

La création d'un plan d'adressage normé a pour but de faciliter et d'améliorer :

- ⇒ l'accès aux premiers secours et les services à la personne
- ⇒ les services de télécommunication et les technologies numériques fonctionnant par géolocalisation (navigation GPS ...)
- ⇒ les livraisons, la distribution de courrier et colis
- ⇒ les démarches administratives

L'achat et la pose des panneaux, des plaques de rue et des numéros des bâtiments répertoriés (habitations et autres) seront assurés et financés

par la commune dans le courant de cette année 2021.

Pour la mise en œuvre de cette phase et pour votre information, chaque propriétaire recevra une attestation mentionnant son adresse modifiée, incluant un coupon « accusé de réception » qu'il conviendra de retourner impérativement à la Mairie, par courrier ou courriel, ou déposer directement à l'accueil.

Cette démarche s'inscrit dans une politique d'intérêt général, priorité de la Municipalité.



Etat Civil

NAISSANCES

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

- ◇ Zakari JAMAL
né le 12 novembre 2020
- ◇ Maëva RIOU BERTIN
née le 1er janvier 2021
- ◇ Ninon MOREL
née le 05 avril 2021
- ◇ Line MARTIN
née le 24 avril 2021
- ◇ Azalée CADIÈRE HAUGUENOIS
née le 05 juillet 2021



DECES

Notre soutien et nos pensées vont aux familles endeuillées par la disparition de leur être cher

- ◆ Monsieur Joël BARIDON décédé le 30 juillet 2020
- ◆ Madame Anna DEL VECCHIO décédée le 14 août 2020
- ◆ Monsieur Hervé FAURE décédé le 20 août 2020
- ◆ Madame Monique DUVAL décédée le 09 septembre 2020
- ◆ Madame Maria LIPORACE décédée le 21 février 2021
- ◆ Monsieur Marcel MARCIEN décédé le 30 avril 2021
- ◆ Madame Marie-Louise PALLUEL décédée le 30 juin 2021

Recette gourmande de Piou-Piou

Ingrédients pour 4 personnes :

- 100g de chocolat dessert
- 5 c. à soupe de graines d'ortie
- 70 g de beurre
- 70 g de sucre
- 1 œuf
- 1 pincée de sel
- 150 g de farine
- Levure chimique



COOKIES ORTIE / CHOCOLAT

Casser le chocolat en pépites et faire ramollir le beurre. Batre l'œuf avec le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux. Ajouter les pépites de chocolat et les graines, et mélanger le tout.

Dans une jatte à part, mélanger farine, sel et levure, puis mêler à la première préparation. Déposer la pâte en petits tas aplatis sur une plaque de four recouverte de papier cuisson.

Faire cuire à four moyen 10 min (th. 5/6). Chauds, les cookies sont souples, ils prendront leur croquant en refroidissant.

Mots mêlés Saint-Crépinois

B	X	M	D	X	K	M	H	P	I	E	R	R	E	S
M	P	É	P	R	D	A	A	A	M	O	U	D	E	M
I	F	D	H	M	G	É	M	P	N	G	B	K	G	G
C	O	I	J	M	É	R	E	T	J	S	R	E	L	E
R	N	A	O	K	O	O	A	P	V	A	A	F	I	N
O	T	T	N	X	L	D	U	W	Q	I	G	C	S	É
C	A	H	W	T	O	R	X	K	B	N	R	A	E	V
E	I	É	L	Q	G	O	K	P	A	T	I	R	S	R
N	N	Q	C	X	I	M	N	P	W	-	C	R	V	I
T	E	U	R	H	E	E	Z	N	U	C	U	I	S	E
R	S	E	N	R	O	C	H	E	R	R	L	É	M	R
A	M	É	D	I	É	V	A	L	N	É	T	R	J	S
L	S	E	N	C	L	O	S	C	P	P	U	E	E	R
E	A	Z	Z	P	X	W	I	A	J	I	R	S	M	I
F	R	D	U	R	A	N	C	E	X	N	E	X	N	F

Agriculture
Aérodrome
Carrières
Durance
Eglises
Enclos
Fontaines
Genévriers
Géologie
Hameaux
Médiathèque
Médiéval
Microcentrale
Pierres
Rocher
Saint-Crépin



INAUGURATION DES OUVRAGES REALISES SUR LA COMMUNE DE SAINT-CREPIN

Monsieur le Maire, Jean-Louis QUEYRAS,
et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier

le samedi 18 septembre 2021

aux inaugurations des différentes réalisations de Saint-Crépin

PROGRAMME

***10h** : inauguration de la microcentrale des Guions, des travaux d'aspersion, d'eau potable et de défense incendie

Sur site ou retransmis en direct à l'Enclos

***12h** : inauguration de l'Enclos et de la médiathèque

dans le jardin l'Enclos

Suivies d'un moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire

Inscription obligatoire à l'accueil de la Mairie avant le 10 septembre

Pour des raisons de sécurité, la route d'accès à la microcentrale sera fermée depuis l'embranchement des Guions.

La Mairie mettra en place un transport par navettes au départ de Saint-Crépin, depuis le parking de la salle polyvalente, à partir de 8h30.

Pensez à contacter la Mairie pour réserver votre place avant le 11/09

Dans l'attente de nous retrouver !

pass COVID-19
sanitaire

Pass Sanitaire obligatoire—Evolution possible en fonction de la situation sanitaire et des mesures gouvernementale en vigueur à la date de la manifestation

Infos « express »



Horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 12h.
Fermé le mercredi.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 11h30.

En dehors de ces horaires, aucune opération postale n'est possible.



Téléphone : 04.92.45.02.71—**courriel :** mairie@saintcrepin.com

Site internet : www.saintcrepin.com

Inscrivez-vous à la lettre d'information pour recevoir les actualités !



PERSONNEL COMMUNAL

Mme Marion Chambrier a été nommée responsable de la Médiathèque à l'automne 2020 ; elle est remplacée pendant son congé maternité par Mme Joëlle Hernandez ; son retour est prévu pour bientôt.

Du renfort au service technique.....depuis juin 2021, M. Stéphane MARTIN a rejoint pour l'été et l'automne l'équipe technique de la commune.

Bienvenue à tous !



HOMMAGE AU PÈRE FELIX CAILLET

Avec émotion nous rendons hommage au Père Félix Caillet, prêtre de la Paroisse de Guillestre et figure de l'Eglise des Hautes-Alpes.

Il est décédé le 12 juin 2021 à l'âge de 71 ans.

Nos pensées vont à ses proches à qui nous présentons nos sincères condoléances.



Saint Crépin Liaison

Rédaction et administration : Mairie de Saint-Crépin

Directeur de la publication : Jean-Louis QUEYRAS, Maire

Tirage de ce numéro : 500 exemplaires

Imprimerie : Doc Innov – Briançon